

IAS 33 : les clés du résultat par action

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée
Soit 3h30 au total

PRIX

Présentiel : 550 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Consolideurs
- Responsables financiers
- Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie de la norme IAS 36
- Comprendre quand et comment déprécier ses actifs
- Être en mesure de réaliser des tests d'impairment : calcul de valeur recouvrable, détermination de WACC, choix des autres hypothèses
- Echanger avec des spécialistes sur les bonnes pratiques en matière de tests de dépréciation

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Objectifs et champ d'application
- Présentation dans les états financiers

CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION

- Numérateur et dénominateur
- Cas d'ajustement rétrospectif
- Actions préférentielles, actions gratuites, dividendes en actions

CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

- Principes généraux
- Instruments convertibles : méthode de la conversion
- Options, bons de souscription d'actions : méthode du rachat d'action
- Particularités des instruments IFRS 2
- Contrats avec choix de règlement en actions ou en trésorerie
- Conditions basées sur l'atteinte d'un niveau de résultat

Cas pratique

DIFFICULTÉS D'APPLICATION COMPLÉMENTAIRES

- Calcul du résultat dilué lorsque le résultat est une perte
- Evaluations en période intermédiaire

